XI

LITTÉRATURE LATINE DU HAUT MOYEN ÂGE ET IDÉOLOGIE POLITIQUE L'EXEMPLE D'ALCUIN

par Christiane VEYRARD-COSME

Maître de conférences à l'Université de Nantes

SOMMAIRE. — **Alcuin**, *clerc de Northumbrie au service de* **Charlemagne** *à partir de 782, a contribué à l'élaboration et à la définition de la* **potestas** *de l'empereur Charlemagne. Or, dans les années 796-801, devenu abbé de Saint-Martin-de-Tours, il livre dans des* **textes hagiographiques** *en prose* — Vita Willibrordi, Vita Vedasti, Vita Richarii — *une conception de la* potestas *apparemment infléchie, qui semble introduire une* **discontinuité** *entre les différents pans de son œuvre. Nous proposons, pour tenter de résoudre cette contradiction, de voir comment la question de la* potestas *dans ses rapports avec l'*auctoritas *est tout à la fois vécue et pensée par Alcuin, puis de montrer que l'œuvre hagiographique en prose avance une* **conception ministérielle** *de la* potestas, *avant de signaler les* **conséquences** *de l'insertion de problèmes d'idéologie politique dans un espace littéraire hagiographique.*

EPITOME. — *Alcuinus abbas, clericus quidam e Northanhumbrana regione ortus, quia quindecim per annos Caroli Magni consilii particeps scriptis epistulisque regium imperium instituit, saepe dicitur Caroli potestatis cultor auctorque fuisse. Qui, ut opinor, sancti Willibrordi Vitam, sancti Vedasti Vitam, sancti Richarii Vitam oratione componendo non laudes Francorum sed Francorum sanctam historiam ad maiorem Dei gloriam edidit. Nam sacris litteris eruditus maxima cum sollertia ita regum figuras constituit ut regum figurae habeantur sanctorum uirorum, sacerdotalis auctoritas regum potestatem praecedat. Itaque ab Alcuino compositae Vitae mihi certe uidentur Iesu Christi, Regis et Sacerdotis, Regni Speculum esse.*

Des nombreuses facettes qui composent la personnalité de l'anglo-saxon Alcuin, figure-clé de la *Renaissance Carolingienne*, nous aimerions retenir celle qu'illustre sa mise au service de Charlemagne à partir de 782 : pendant quinze ans, ce clerc de Northumbrie, à l'origine maître de l'école et de la bibliothèque épiscopales d'York, devient pierre angulaire de l'édification politique et religieuse d'un royaume franc.

La réalité de la situation vécue par le clerc Alcuin aux côtés du souverain Charles inscrit ainsi dans l'Histoire carolingienne une confrontation primordiale entre *auctoritas* et *potestas*[1]. Cet élément, inhérent à l'itinéraire

1. DEUG-SU I dans son ouvrage intitulé *L'opera agiografica di Alcuino*, Spoleto, Centro italiano di studi sull'alto medioevo, 1983, s'est le premier penché sur les textes hagiographiques d'Alcuin ; la perspective qu'il adopte met en lumière les points de convergence et de divergence entre *Vitae* et textes

personnel d'Alcuin, se retrouve sur le plan de la production littéraire à un premier niveau, dans la partie de l'œuvre d'Alcuin qui contribue à l'élaboration et à la définition de la *potestas* de l'empereur Charles et qui, en véhiculant une certaine image du souverain franc, élabore une idéologie royale particulière. Or, dans les années 796-801, Alcuin, devenu abbé de Saint-Martin-de-Tours, livre dans une œuvre hagiographique, dont l'essentiel est en prose, une conception de la *potestas* apparemment infléchie par rapport à la précédente, sinon différente de cette dernière.

L'étude que nous présentons nous a donc poussée à nous interroger sur les rapports existant entre littérature latine du haut Moyen Âge et idéologie politique, chez un auteur dont les textes posent problème : la conception de la *potestas* semble être, en effet, à l'origine d'une discontinuité entre les différents pans de l'œuvre alcuinienne.

Nous proposons, pour tenter d'apporter une réponse à cette question, de voir comment la question de la *potestas* dans ses rapports avec l'*auctoritas* est tout à la fois vécue et pensée par Alcuin, puis de montrer que l'œuvre hagiographique en prose avance une conception ministérielle de la *potestas*, avant de signaler les conséquences de l'insertion de problèmes d'idéologie politique dans un espace littéraire hagiographique.

Alcuin, clerc ayant fréquenté la cour et l'administration franques, conscient des liens unissant les Francs et la Papauté, est un acteur et un auteur de premier plan dans la mise au point des rapports *potestas-auctoritas*[2]. Ses prises de position, nous les trouvons essentiellement dans sa correspondance[3] adressée à de hauts dignitaires ecclésiastiques et à des *potentes*, en particulier aux souverains de Mercie et de Northumbrie, à Charlemagne et aux membres de la famille royale.

Or Alcuin, dans sa correspondance comme dans ses actes, se montre un partisan convaincu de l'idée impériale[4].

Lorsque l'hérésie adoptianiste retrouve un nouveau souffle, Alcuin lance au souverain un vibrant appel à secourir l'Église, après avoir évoqué le traité qu'il a rédigé contre l'hérétique Félix d'Urgel :

> *Praevideat vero tua sancta pietas huic operi tam arduo et necessario adiutores idoneos, quatenus haec impia heresis omnimodis extinguatur, antequam latius spargatur per orbem christiani imperii, quod divina pietas tibi tuisque filiis commisit regendum atque gubernandum. Surge, vir a Deo electe, surge*

premiers, avant de dégager les principaux thèmes des textes alcuiniens, dont celui de la *saecularis potestas*, en particulier dans la *Vita Richarii*. Nous avons choisi pour notre part, tout en tenant compte des acquis de DEUG-SU I, de proposer une étude de ces textes que nous espérons complémentaire.

2. Sur les sources de sa réflexion politique, cf. L. WALLACH, *Alcuin and Charlemagne : studies in carolingian history and literature*, Ithaca, New York, Cornell University Press, 1959, p. 5-12. Sur les rapports entre autorité religieuse et pouvoir séculier dans les sources narratives, cf. J. MARTINEZ PIZARRO, *Images of Church and State : from Sulpicius Severus to Notker Balbulus*, in *The Journal of medieval latin*, vol. 4, Brepols, 1994, p. 25-38.

3. Cf. *P. L.*, 100, col. 135-512 ; ed. DUMMLER, *Epistolae karolini aeui*, *M. G. H.*, t. 4, 1895, p. 1-493 ; ed. JAFFE, in *Monumenta Alcuiniana*, p. 132-901.

4. Cf. R. FOLZ, *Le Couronnement impérial de Charlemagne, 25 décembre 800*, coll. *Trente journées qui ont fait la France*, Paris, Gallimard, 1964, p. 183-185 sur la vision de Charlemagne par Alcuin dans ses lettres de 801 à 804.

> *fili Dei, surge miles Christi, et defende sponsam domini Dei tui. Cogita de sponsa tua, si quis eam exhonorare uelit (...) Sta viriliter pro ea, quam accepisti a Deo tuo regendam et conservandam; quatenus potentia saecularis tibi proficiat in spiritalis gloriae diuitias* [5].

Il recourt à l'image de l'Épouse pour désigner l'Église, l'associant, non plus au Christ comme il le faisait dans son *Compendium in Canticum Canticorum*, mais au roi [6], au rebours de l'interprétation habituelle qui voyait en l'évêque le *sponsus* [7].

Charlemagne est à ses yeux porte-parole de l'Église latine, méritant ainsi de voir s'enrichir son *intitulatio* de l'expression *pontifex in praedicatione* [8] dans un passage dont la séquence énumérative emprunte à la liturgie sa formulation.

> *Impossible est enim, ut corrumpatur a quoquam, quia catholicus est in fide, rex in potestate, pontifex in praedicatione, judex in aequitate, philosophus in liberalibus studiis, inclytus in moribus, et omni honestate praecipuus.*

Ainsi la royauté carolingienne se voit-elle dotée de traits caractérisant généralement les évêques.

De plus, *christi* depuis le double sacre de Pépin, les Pippinides, grâce aux lettres et aux traités d'Alcuin, trouvent en la personne de Charlemagne un *rex et sacerdos* au point que le principe gélasien semble brouillé : *potestas* et *auctoritas* se confondent en Charlemagne. Sur ce plan, le concile de Francfort marque un tournant important dans l'élaboration alcuinienne [9] de l'idéologie carolingienne : porte-parole de Charles à cette assemblée de 794, Alcuin, jusqu'à sa mort en 804, considère désormais Charles, si l'on en croit sa correspondance, comme le nouveau *David* : il reprend une comparaison chère à l'époque mérovingienne [10] qu'il exploite toutefois comme nom véri-

5. *Ép.*, 148, in *M. G. H., Épist.*, 4, p. 237-241, ici p. 241 : « Puisse ta sainte Piété trouver, pour mener la tâche si rude mais nécessaire que j'évoque, des aides à même d'éteindre par tous les moyens cette hérésie impie, avant de la voir se répandre plus avant dans l'empire chrétien tout entier dont l'Amour divin vous confia, à tes fils et à toi-même, la direction et le gouvernement. Lève-toi, élu de Dieu, lève-toi, fils de Dieu, lève-toi soldat du Christ, et défends l'Épouse du Seigneur ton Dieu. Songe à ton épouse, à l'éventualité d'un déshonneur. Tiens bon, montre ton courage pour celle dont ton Dieu te confia la direction et la protection, afin de voir ton pouvoir ici-bas te rapporter les richesses de la gloire spirituelle ».

6. Cf. *Compendium, Carmen (prologus)*, in *P. L.*, 100, col. 641-664. (Cf. par exemple le commentaire du verset 15 *Lectulus noster floridus*, col. 645). Le fait est signalé, in *Histoire de la pensée politique médiévale, 350-1450*; éd. originale en langue anglaise réalisée sous la direction de J. H. BURNS; éd. en langue française réalisée par J. MENARD, Paris, P. U. F., 1993, p. 246. Cf. R. FOLZ, *op. cit.*, p. 144.

7. Cf. Isidore de Séville, *De ecclesiasticis officiis lib. 2*, in *P. L.*, 83, col. 737-826, ici col. 784, sur l'anneau que porte l'évêque en signe d'union avec l'Église : *datur et annulus propter signum pontificalis honoris, vel signaculum secretorum.*

8. Cf. *Aduersus Elipandum*, in *P. L.*, 101, col. 243-300, ici I, 16, col. 251, passage polémique où Alcuin bat en brèche les accusations d'Elipand de Tolède qui voit en lui le corrupteur du roi. Il rappelle dans le même chapitre le rôle du souverain dans la tenue des synodes et assemblées : « Car il est impossible qu'il soit corrompu, parce qu'il est catholique par sa foi, roi par sa puissance, pontife par sa prédication, juge par son équité, épris de sagesse par ses études libérales, illustre par ses mœurs et pour tout ce qui relève de l'honneur éminent ». Sur la titulature de Charlemagne, cf. L. WALLACH, *op. cit.*, p. 15-18.

9. Cf. R. FOLZ, *op. cit.*, p. 119-120.

10. Cf. les références mérovingiennes : un poème de Venance Fortunat de 566 mettant en paral-

table du souverain, car, dépassant la simple comparaison, souvent marquée stylistiquement sous les Mérovingiens par les termes *qualiter* ou *quasi*, Alcuin, exégète de formation, montre en l'empereur l'actualisation du saint roi de l'Ancien Testament. On passe d'un *quasi sacerdos* [11] à *rex et sacerdos*.

> *Benedictus dominus Deus et benedicta perpetua illius misericordia super servos suos, pro quorum prosperitate et salute vos, dulcissime David, prospere duxit et pacifice reduxit, conservavit, honoravit, et exaltavit. Atque in omni loco adventus vestri lumen iustitiae pietatisque ante faciem vestrae beatitudinis splendescere fecit, quatenus totius caligo iniquitatis, nebula perversitatis, serenissimo sapientiae vestrae splendore discuteretur. Beata gens, cui divina clementia tam pium et prudentem previdebat rectorem. Felix populus, qui sapiente et pio regitur principe* [12].

Contemporain de la mise en forme du *Codex Carolinus*, recueil d'échanges épistolaires entre les Francs et la Papauté demandé par Charlemagne en

lèle Charibert et David (in *Carminum lib.*, 6, 2, *De Charibertho rege*, in *M. G. H., Auctorum antiquissimorum tomi 4, pars prior*, Berlin, 1881, p. 131-134, ici p. 133, vers 77-81 :

quod tam mirifico floret patientia cultu,
est tibi Daviticae mansuetudo uitae,
iustitiae rector, venerandi iuris amator,
iudicium sapiens de Salomone trahis,
tu melior fidei merito (...)

Cf. M. REYDELLET, *La royauté dans la littérature latine de Sidoine Apollinaire à Isidore de Séville*, Bibliothèque des Écoles Françaises d'Athènes et de Rome, fasc. 243, É. F. R., Palais Farnèse, 1981, p. 297-344 ; cf. le concile de Clichy (626-627) où Clotaire II est comparé à David et une lettre d'exhortation adressée par un évêque à Clovis II ou Sigebert III, datant de 645 environ, citée par *Histoire de la pensée politique médiévale, op. cit.*, p. 131. Cf. in *M. G. H., Epistolarum tomus 3. Epistolae merowingici et karolini aevi I*, Berlin, 1892, p. 457-460, ici p. 457 : *Oportet siquidem te, piissime rex, frequenter sacras recensere scripturas, ut in eis antiquorum et Deo placentium regum valeas cognoscere causas : qualiter ipsi per humilitatis custodiam Domino placuerunt ; quorum vestigia si secutus fueris, honorem longevum regni praesentis et insuper vitam obtinebis aeternam. Rex enim David sapiens humilisque, iugiter opera bona sectando, quae Domino erant placita, proelia, quae fuerant contra illum parata, semper vicit, templum Domini ipse aedificare coepit, filiusque suus Salomon illud postea ad perfectionem perduxit (...) ibid.*, p. 458 : *Isti reges supradicti semper, prophetae Domini quod eis denuntiaverunt, intento sensu audierunt. Quamobrem, gloriosissime domine, modo oportet te, ut et sacerdotes audias et consiliarios seniores diligas (...).* « Il te faut en effet, roi très pieux, te reporter souvent aux Saintes Écritures afin de pouvoir connaître dans ces textes les actes des rois du passé aimés de Dieu : comment, en observant une humilité constante, ils ont plu au Seigneur. Si tu suis leurs traces, tu obtiendras un honneur durable dans ton règne ici-bas et, qui plus est, la vie éternelle. Le sage et humble roi David, en suivant les bonnes œuvres qui étaient agréables au Seigneur, remporta toujours les combats qui avaient été menés contre lui. Il entreprit de construire le Temple du Seigneur et son fils Salomon ensuite poursuivit et paracheva la construction (...). *Ibid.*, p. 458 : « Les rois dont je t'ai parlé plus haut ont toujours écouté avec attention ce que les prophètes du Seigneur leur avaient annoncé. Voilà pourquoi, très glorieux seigneur, il te faut à présent écouter les prêtres et chérir tes conseillers les plus âgés ».

11. Cf. *ibid.*, p. 459 : (à propos de Hlotharius) : (...) *quia tanta fuit eius benignitas secundum Deum, ut non solum iustus videretur esse in operibus, sed quasi sacerdos in hoc saeculo conversatus est : ille rexit Francos, aedificavit ecclesias.* « Car sa bienveillance selon Dieu fut si grande qu'il parut non seulement être juste dans ses œuvres mais qu'il vécut pour ainsi dire en prêtre en ce siècle : il dirigea les Francs et fit bâtir des églises ».

12. Cf. *Ép.*, 229, de 801, adressée à Charles, de retour d'Italie, in *M. G. H., Épist.*, 4, p. 372-374, ici p. 372-373 : « Béni soit le Seigneur et bénie la miséricorde perpétuelle qu'Il montre à ses serviteurs pour la prospérité et le salut desquels, très doux David, Il vous conduisit avec succès et vous reconduisit porteur de la paix, vous protégea, honora et exalta. En tout lieu de votre passage, il a fait resplendir la lumière de justice et de piété devant Votre Béatitude, afin de voir la splendeur si claire de votre sagesse dissiper les ténèbres de toute iniquité et les nuées de perversité. Bienheureuse la nation à laquelle la Clémence Divine accorda un guide si pieux et si avisé. Heureux le peuple qui est dirigé par un prince sage et pieux ».

791 [13], Alcuin est en quelque sorte le témoin de l'exaltation des Francs par les Papes; si un pape comme Hadrien Ier, dans l'espoir de contenir l'ascension franque, relevant en Charles une *potestas diuinitus praeordinata*, le fait pour montrer au souverain sa dépendance vis-à-vis de Dieu et de ses représentants, hommes d'Église, et la portée téléologique de son rôle, en un mouvement de pensée qui rappelle la conception isidorienne du rôle des *principes* [14], le prestige de la titulature réservée par la Papauté aux Francs depuis 754, le recours à des textes liturgiques comme les *Laudes Regiae* que le même Hadrien a fait chanter en 774 à Rome pour Charlemagne ne peuvent qu'aller dans le sens de ce que traduit le *Codex Carolinus* : la prééminence de la royauté franque [15].

En qualité d'envoyé du souverain au concile de Francfort, Alcuin est l'exemple idéal de l'emploi de l'*auctoritas* au service d'une *potestas* qui intervient largement dans les affaires ecclésiastiques : réunion de conciles, nomination d'ecclésiastiques, maintien de la discipline au sein de l'Église, promotion de l'orthodoxie de la foi, ces données prises en elles-mêmes ne dépareraient pas dans un programme isidorien où les *principes*, soumis à la discipline religieuse et liés par la foi, se voient confier par Dieu l'Église à leur

13. Cf. L. WALLACH, *op. cit.*, Ithaca, New York, Cornell University Press, 1959, p. 69; sur l'orientation politique de la *Disputatio de rhetorica et de virtutibus* d'Alcuin, cf. *ibid.*, p. 60-72. Le *Codex Carolinus* (lettres adressées par les papes Grégoire III, Zacharie, Étienne II, Paul Ier, Constantin II, Étienne III et Hadrien Ier à Charles Martel, Pépin, Charlemagne) se trouve in *M. G. H., Épist.*, 3, p. 469-657.

14. Cf. Isidore de Séville, *Sententiarum lib.*, 3, 49, 3, in *P. L.*, 83, col. 721 : *Dedit Deus principibus praesulatum pro regimine populorum, illis eos praeesse uoluit, cum quibus una est eis nascendi moriendique conditio. Prodesse ergo debet populis principatus, non nocere; nec dominando premere, sed condescendendo consulere, ut uere sit utile hoc potestatis insigne, et dono Dei pro tutione utantur membrorum Christi. Membra quippe Christi fideles sunt populi, quos dum ea potestate, quam accipiunt, optime regunt, bonam utique vicissitudinem Deo largitori restituunt.* « Dieu a donné aux princes la dignité de chef pour le commandement des peuples, il a voulu les voir à la tête de ceux avec lesquels ils avaient en commun la condition d'être mortel. Le principat doit donc être utile aux peuples, et non leur nuire, et ne pas opprimer par la domination, mais veiller par l'abaissement à ce que cette marque de puissance soit vraiment utile, veiller à se servir du don de Dieu pour protéger les membres du Christ. Car les membres du Christ, ce sont les peuples fidèles qu'ils rendent, en un juste retour des choses, au Dieu qui les leur accorda, en les dirigeant au mieux grâce au pouvoir qu'ils reçoivent ».

15. Cf. Étienne II, in *Codex Carolinus*, 6, p. 488-490, ici p. 489, de 755, s'adresse ainsi à Pépin : *a Deo protecte nosterque spiritalis compater* et fait de Pépin et de ses fils les instruments de Dieu : *Ideo namque excellentissimam et Deo protectam bonitatem vestram super turbas populorum et multarum gentium isdem rex regum et dominus dominantium salvos vos instituit, ut per vos sancta Dei ecclesia exaltetur* (7, p. 490-493, ici p. 491) de 755. Le sénat et le peuple romains déclarent à Pépin vers 757 : *quoniam nihil nobis dulcius, domine rex, in hac vita existit, quam de vestris prosperitatibus gratulari, dum vestra salus nostra post Deum est securitas* (in *Ép.*, 13, p. 509); la lettre s'achève sur cette prière à Dieu : *Vnde elevatis oculis extensisque palmis ad aethera, dominum Deum nostrum inmensis exoramus precibus : sua vos foveri gratia, mittens angelum potentiae suae propugnatorem ante faciem vestram, qui omnes adversarios vestros expugnans vestris subiciat vestigiis regnique vestri dilatet terminos et victoriam vobis e caelo concedat ad perpetuam atque perennem sanctae Dei ecclesiae et nostram inmensam securitatem evisque ac felicissimis temporibus regale culmen vobis ac excellentissimae dominae reginae atque praeclaris vestris natis, excellentissimis regibus, concedat possidendum et aeterna praemiorum cum sanctis et electis multipliciter tribuat gaudia.* « D'où, les yeux levés et les mains tournées vers le ciel, nous prions instamment le Seigneur notre Dieu, lui demandant de vous favoriser de Sa Grâce, en envoyant l'ange combattant de sa puissance devant votre face, pour qu'en écrasant tous vos adversaires, il les soumette à votre personne, dilate les bornes de votre royaume et vous accorde la victoire céleste pour la sécurité perpétuelle, éternelle de la sainte Église de Dieu, et notre sécurité et vous donne, à vous, votre très excellente reine, et vos illustres fils, rois très excellents, de conserver à jamais et dans la félicité la dignité royale, et vous accorde au centuple, avec les saints et les élus, les joies que procurent les récompenses éternelles » (*ibid.*, p. 510).

pouvoir[16]. La différence tient ici, nous semble-t-il, au fait qu'Alcuin reconnaît explicitement l'excellence du souverain. Il ne peut y avoir en l'occurrence d'action complémentaire de l'*auctoritas* et de la *potestas* dans un empire qui est comme la matière du corps de l'Église, où l'empereur devient l'unique recours du peuple chrétien, à la fois *rector et imperator populi christiani*[17]. Un an avant le couronnement impérial, dans une lettre parlant de Léon III, Alcuin, tout en travaillant à la mise en place du thème de l'*imperium christianum*[18], comme le montre le terme d'empire qu'il emploie à partir de 798 dans quelques lettres adressées au souverain franc[19], célèbre ainsi Charles[20] :

> *Ecce in te solo tota salus ecclesiarum Christi inclinata recumbit. Tu vindex scelerum, tu rector errantium, tu consolator maerentium, tu exaltatio bonorum.*

Une lettre contemporaine du couronnement impérial s'achève ainsi :

> *Tu prosperitas regni, tu salus populi, tu decus ecclesiae, tu omnium protectio fidelium Christi. Nobis igitur sub umbra potentiae et sub tegmine pietatis tuae divina concessit gratia relegiosam ducere vitam atque secura quiete deo Christo deservire. Ideo sollicita mente et pia intentione pro tua prosperitate et salute curam habere et intercedere iustum et necessarium habemus, domine desiderantissime atque omni honore dignissime, David rex*[21].

Quant à la lettre suivante, adressée à Charlemagne, à propos des auteurs qu'Alcuin a exploités pour rédiger en sept livres son traité contre l'adoptianisme, elle témoigne d'un traitement christique de la figure impériale à travers la mention de la multiplication des pains, mais aussi d'un traitement prophétique de cette figure mise en relation avec le peuple au désert :

> *Hos quinque panes et duos pisciculos (...) vestrae sanctissimae auctoritati direxi, domine mi David, ut, dei Christi benedictione multiplicati, per vos esurienti*

16. Cf. *Histoire de la pensée politique médiévale*, *op. cit.*, p. 136-137, sur Isidore.

17. Cf. *Ép.*, 217, p. 360-361, ici p. 361, adressée au fils aîné de Charlemagne, après le couronnement impérial et le couronnement de ce dernier à propos des exemples à suivre : *Et crede certissime illius excellentissimi et omni decore nobilissimi patris tui, rectoris et imperatoris populi christiani, benedictionem te consequi, Deo donante, si nobilitatis illius et pietatis et totius modestiae mores imitari nitaris; Dominique misericordiam, quae melior est totius saeculi gloria, plenissime promereri.* « Et sois-en persuadé, la bénédiction de ton père, un homme excellent et très insigne par tous les honneurs qui sont les siens, guide et empereur du peuple chrétien, t'accompagne, avec la Grâce de Dieu, pour peu que tu t'efforces d'imiter ses mœurs — noblesse, piété, modestie en tout — et la Miséricorde du Seigneur, qui vaut mieux que la gloire du siècle tout entier, t'est pleinement acquise ».

18. Cf. R. Folz, *op. cit.*, en particulier p. 183 pour l'analyse des lettres d'Alcuin écrites entre 801 et 804.

19. Cf. R. Folz, *op. cit.*, p. 144.

20. Cf. *Ép.*, 174, de 799, in *M. G. H.*, *Épist.*, 4, p. 287-289, ici p. 288 : « Voici que repose sur toi seul le salut tout entier des églises du Christ. C'est toi le vengeur des crimes, le guide de ceux qui errent, le consolateur des affligés, l'exaltation des bons ».

21. Cf. *Ép.*, 211, p. 351-352, datée de 800-801, ici p. 352 : « C'est toi la prospérité du royaume, le salut du peuple, l'honneur de l'Église, la protection de tous les fidèles du Christ. C'est à l'ombre de ta puissance, sous le couvert de ta piété que la Grâce Divine nous accorda de mener une vie religieuse et de servir le Christ Dieu dans le calme et la tranquillité. Voilà pourquoi nous trouvons juste et nécessaire d'intercéder pieusement et avec sollicitude pour ta prospérité et ton salut et d'en prendre soin, Seigneur très désirable et très digne de tout honneur, Roi David ».

populo et in desertis locis habitanti ad satietatem catholicae fidei ministrentur[22].

Dans un tel contexte, il paraît légitime de se demander si les *Vitae* reproduisent l'exaltation initiale et historique à laquelle Alcuin a travaillé, d'autant plus qu'A. Kleinclausz, dans une monographie de 1948 consacrée à Alcuin, conclut par l'affirmative, faisant d'ailleurs de ce point l'unique intérêt des écrits d'Alcuin hagiographe[23].

L'œuvre hagiographique en prose d'Alcuin décline les noms de trois saints — Vaast, Willibrord et Riquier — et renvoie à des données historiques qui vont du V^e^ siècle au VIII^e^ siècle[24].

La *Vita Vedasti* a pour héros éponyme un ermite de Toul, Vaast, conseiller spirituel de Clovis après la victoire de ce dernier sur les Alamans. La *Vita Richarii* évoque la vie d'un prédicateur de la région d'Abbeville, dont la tâche d'évangélisateur est appuyée par les dons du roi Dagobert. La *Vita Willibrordi* chante de son côté la geste de Willibrord, en Frise, au Danemark et en Francie et sa rencontre avec les Pippinides.

Deux de ces textes — *Vie de Vaast* — et *Vie de Riquier* — illustrent la pratique carolingienne de l'*emendatio* en offrant les réécritures respectives d'un texte de Jonas de Bobbio et d'un *libellus* anonyme[25]. Or l'étude comparative des *hypotextes* et des *Vitae* alcuiniennes montre que le projet de l'auteur ne se limite pas à des remaniements formels. Dans le cadre d'une histoire de salut, les récits amendés évoquent les rapports entre représentants de la *potestas* et tenants de l'*auctoritas* à travers la présence dans chaque texte de figures royales positives parmi lesquelles se détache une figure franque — Clovis dans la *Vita Vedasti*, Dagobert dans la *Vita Richarii*, Pépin de Herstal, Charles Martel, puis Pépin le Bref et Charlemagne dans la *Vita Willibrordi*, figures traitées comme royales — mise en présence d'une figure sainte, et de figures royales païennes négatives.

Alcuin, après avoir vécu dans sa rencontre avec la personne de Charlemagne les rapports *potestas-auctoritas*, après avoir prêté sa plume à l'élaboration de l'idéologie carolingienne, donne ainsi à une situation *extradiégétique* un répondant *intradiégétique* dans un genre littéraire particulier : l'hagiographie.

Le contexte de production des *Vitae* a conduit des érudits à déceler dans la *Vita Willibrordi* un « éclairage impérial »[26]. Or l'examen des textes en question permet, à notre sens, d'avancer une conclusion différente.

22. Cf. *Ép.*, 203, de 800, p. 336-337, ici p. 336 : « Voici cinq pains et deux petits poissons (...) que j'ai adressés à votre très sainte autorité, mon Seigneur David, pour qu'une fois multipliés grâce à la bénédiction du Christ Dieu, vous les donniez à votre peuple au désert affamé, jusqu'à ce que la foi catholique le rassasie ».

23. Cf. A. KLEINCLAUSZ, *Alcuin*, Annales de l'Université de Lyon, 3^e^ série, série Lettres, fasc. 15, Paris, 1948, p. 223-224.

24. Cf. *Vita Vedasti*, in *Monumenta Germanicae Historica, Scriptores Rerum Merovingicarum*, t. 3, ed. B. KRUSCH, 1896, p. 414-427 ; *Vita Willibrordi*, in *M. G. H., S. R. M.*, t. 7, ed. B. KRUSCH et W. LEVISON, 1920, p. 81-141 ; *Vita Richarii*, in *M. G. H., S. R. M.*, t. 4, ed. B. KRUSCH, 1902, p. 381-401.

25. Cf. pour la *Vita Vedasti* de Jonas, *M. G. H., S. R. M.*, t. 3, ed. B. KRUSCH, p. 406-413 ; pour la *Vita Richarii*, *M. G. H., S. R. M.*, t. 7, ed. B. KRUSCH, p. 438-453.

26. Cf. R. FOLZ, *op. cit.*, p. 143.

Comme le signale R. FOLZ, la *Vita*, écrite vers 797, présente des éléments concernant Pépin et Charles Martel mais, curieusement, R. FOLZ ne note pas le développement que propose le chapitre 23, dans une brèche ouverte sur le présent du narrateur — passage de *récit ultérieur* —. Le récit de l'événement miraculeux, ici la prophétie de Willibrord lors du baptême de Pépin le Bref, est assorti de commentaires du narrateur qui sont un bon exemple de *fonction modalisante* centrée sur l'attestation, l'émotion et l'évaluation du contenu de la prophétie [27].

> *Idem quoque vir Deo amabilis quaedam prophetico praedixerat spiritu, quae post rerum eventus vera probabit. Baptizavit igitur Pippinum, filium fortissimi Francorum ducis Carli, patrem huius nobilissimi Caroli, qui modo cum triumphis maximis et omni dignitate gloriosissime Francorum regit imperium. De quo Pippino, patre eius, idem sanctus vir praesaga voce tale coram discipulis suis praedixit vaticinium : « Scitote, quod iste infans sublimis erit valde et gloriosus et omnium praecedentium Francorum ducibus maior ». Huius itaque vaticinii veritas nostris probata est temporibus, nec opus est testimoniis adsequi, quod totius regni agnoscit auctoritas. Scit namque omnis populus, quibus nobilissimus victor celebratur triumphis, vel quantum terminos nostri dilatavit imperii, vel quam devote christianam in regno suo propagavit relegionem, vel quid pro defensione sanctae Dei ecclesiae apud extraneos exercuit gentes. Quae omnia melius oculis probari quam verbis explicari queunt* [28].

Cet éclairage particulier de la *potestas* semble se retrouver au niveau de la construction des Pippinides en figures royales, que le narrateur par un emploi identique du vocabulaire du pouvoir place sur le même plan qu'un Clovis ou qu'un Dagobert, figures des deux autres textes, *Vita Vedasti* et *Vita Richarii* [29].

De plus, l'étude de la dimension narratologique de ces figures de *potestas* fait apparaître la prééminence de leur rôle dans l'avancée du projet des héros saints. Ce sont les figures royales franques qui *motivent l'action* des saints. Sur ce point précis, il y a transmutation des *hypotextes*.

Nous relevons donc une extrême valorisation des Francs, et une valori-

27. Cf. Y. REUTER, *Introduction à l'analyse du roman*, Paris, Bordas, 1991, p. 62-63.

28. Cf. *Vita Willibrordi*, 23, p. 133-134 : « Le souffle prophétique poussa l'homme aimé de Dieu à faire certaines prédictions qui se révéleront exactes dans les faits. Il baptisa Pépin, le fils de Charles, le vaillant duc des Francs, et le père du très noble Charles que nous connaissons, qui remporta récemment de remarquables triomphes et dirige dans la gloire et la dignité parfaites l'empire franc. Le saint homme prononça, au sujet de son père Pépin, ces propos prophétiques en présence de ses disciples, sur ce ton : « Sachez-le, ce petit enfant connaîtra une gloire et une grandeur remarquables et de tous les ducs Francs qui l'ont précédé il sera le plus grand. « Et c'est à notre époque, donc, que la prophétie s'est montrée exacte ; nous n'avons pas besoin de rechercher des témoignages, le prestige de son règne tout entier est là pour le montrer ! Le peuple tout entier connaît l'importance des triomphes qui ont célébré la noblesse du vainqueur, l'élargissement des frontières de notre empire, la dévotion avec laquelle il prépara son royaume à recevoir la foi chrétienne, son souci de défendre la Sainte Église de Dieu auprès des nations étrangères. Mais il est plus facile de constater ces faits de ses propres yeux que de les expliquer par des mots ».

29. Cf. C. VEYRARD-COSME, in *La constitution des figures royales dans l'œuvre hagiographique en prose d'Alcuin*, in *Lalies*, 14, Presses de l'École Normale Supérieure, 1994, p. 263-289, ici p. 265-268.

sation consciente comme le montrent les études comparatives hypotextes-textes.

Doit-on pour autant en conclure que ces textes exaltent la *potestas* franque à l'instar des lettres et des traités ? Non, car la *potestas* exaltée a une dimension ministérielle accusée : les figures reconstruites par Alcuin dans les *Vitae* semblent moins proches du Charlemagne de la correspondance que du portrait de Dagobert dans le premier chapitre de la *Vita Richarii* [30].

Alcuin est à l'origine un clerc formé à l'école exégétique d'York et l'auteur, entre autres, d'une série de commentaires des Écritures.

Le domaine où s'exerce à plein le mode de pensée typologique dans l'écriture alcuinienne est celui qui renvoie à la place sociale du saint. Si cette *typologie* prophétique donne ses assises vétéro-testamentaires aux héros saints — Vaast, Riquier et Willibrord — elle engage également, de manière indirecte, un traitement typologique des figures royales, figures païennes et figures franques [31].

Qui ne saurait voir en Vaast énumérant les actes d'Attila, en Riquier apostrophant Dagobert au cours d'un banquet, en Willibrord devant les chefs frison et danois [32], autant de prophètes de Yahvé ?

Dans la *Vita Richarii*, le narrateur fait de son héros, dans un *résumé*, le *praeco* du Roi de l'univers [33].

> *Et sicut miserorum idoneus ubique fuit consolator, ita superborum durus castigator esse non timuit. Hos pietatis clementia elevabat, illos severae invectionis censura deprimebat. Nec terrenae potestatis iram foris metuebat, quem timor interius divinae potentiae totum corroborabat, parvi pendens divitum minas, ut praeco veritatis existeret.*

Ce paragraphe est corroboré par un monologue prêté au saint, après un court *récit de paroles* qui n'a d'autre fonction que de doubler le passage ci-dessus ; là encore, le saint, messager du seul Roi, condamne les *potentes* qui pensent

30. *Rich.*, 1 : *Temporibus gloriosissimi regis Francorum Dagoberti qui et saeculari potestate praeclarus et christiana religione nobilis effulsit. Nam et optimates suos dignitatibus exaltavit et servos Dei honoribus excoluit.* « C'était à l'époque du très glorieux roi des Francs, Dagobert, qui brilla des feux de la célébrité pour sa puissance dans le siècle et des feux de la noblesse pour sa foi dans le Christ : s'il éleva les plus grands personnages de son entourage en leur confiant des dignités, il traita également avec révérence les serviteurs de Dieu, en les entourant d'honneurs ».

31. Cf. pour la mise en évidence de la catégorisation typologique les travaux de J. FONTAINE, en particulier : « Une clé littéraire de la *Vita Martini* de Sulpice Sévère : la typologie prophétique », in *Mélanges offerts à M^lle Christine Morhmann*, Utrecht/Anvers, Spectrum Éditeurs, 1963, p. 84-95 ; du même auteur, l'introduction à la *Vita Martini* de Sulpice Sévère, t. 1, coll. *Sources chrétiennes*, n° 133, Paris, Cerf, 1967, p. 123-127.

32. Cf. *Rich.*, 11, p. 395-396 (épisode doublé au sein du même paragraphe : 1^re^ partie, visite du roi au saint ; 2^e^ partie, invitation au banquet et passage au style direct et narrativisé) ; *Ved.*, 7, p. 421-422 (propos narrativisés) ; *Will.*, 9, p. 123 (entrevues narrativisées avec Radbod et Ungendus) ; *ibid.*, 11, p. 125-126 (entrevue au style direct avec Radbod).

33. Cf. *Rich.*, 6, p. 392 : « Partout consolateur attitré des pauvres, il ne craignait pas de blâmer sévèrement les orgueilleux : il élevait les premiers en leur accordant son amour et sa clémence, abaissant les seconds en les jugeant et en les invectivant sévèrement. La colère, au dehors, des puissants de ce monde ne lui faisait pas peur : c'était la puissance divine qu'il craignait, et de cette crainte venait toute sa force intérieure ; il dédaignait les menaces des riches pour se dresser en héraut de la vérité ».

trouver en eux-mêmes la source de leur *potentia*[34]. La thématique de ce passage insiste sur des données eschatologiques, liant étroitement au Jugement Dernier les notions de *prodesse* et de *praeesse*.

> *Quem (= regem) ipse famulus Dei utrumque et sanctitatis suae benedictione roboravit et sacerdotali auctoritate libera voce castigavit, denuntians ei, ne in saeculari superbiret potentia, ne in fugitivis speraret divitiis, ne vanis adolantium extolleretur rumoribus, ne caducis gauderet honoribus; sed magis Dei timeret potentiam illiusque inmensam laudaret gloriam et humanam potentiam vel gloriam nullam putaret, quae subito velut volatilis umbra recedit et velut spuma super aquam, vento temptationis flante, evanescit, et hoc magis timendo cogitaret, quia potentes potenter tormenta patiuntur, et cui plus datur, plus exigetur ab eo. « Et cui vix sufficit pro se solo rationem reddere Deo in die iudicii, quomodo supportare poterit rationem reddere pro tantis milibus populi sibi commissi ? Idcirco quisque magis timere potest praeesse, quam subesse; quia qui subest, pro se solo rationem reddet Deo; qui autem praeest, pro omnibus redditurus erit, qui sub eius sunt potestate constituti ». Qua castigatione rex ut fuit sapientissimus benigne suscepta congaudens eius libera veritatis fiducia sacerdotem Christi secum ad convivia venire rogavit. Qui, Christi confortatus exemplo saecularium non respuentis convivia ut praedicationis nancisceretur occasionem, venit cum rege ad mensam suam totaque die illa et nocte inter epulas laetitiae verbi Dei dapes salutiferas convivis suis ministravit. Cuius constantia morum et instantia praedicationis praefatus rex delectatus est, coepit eum animo amare et honore prosequi, in tantum ut ea ipsa die aliquid de censu suo ad luminaria domus Dei ei condonaret, ratum aestimans ut sicut ille invisibili praedicationis lumine ab eo inluminatus est, sic visibili luce per eum domus Domini inlustraretur et quod intus ei fulgebat in fide, hoc foris fulgesceret in ecclesia, memor praecepti dominici quo dici-*

34. Cf. *Rich.*, 11, p. 395 : « Le serviteur de Dieu, tout en le fortifiant de sa sainte bénédiction, usa de son autorité sacerdotale pour le blâmer avec son franc-parler : il lui ordonna de ne pas s'enorgueillir de sa puissance dans le siècle, de ne pas se laisser transporter par les vains propos de vils courtisans et de ne pas mettre sa joie dans des honneurs qui s'évanouiraient : « il ferait mieux de craindre la puissance de Dieu et louer son immense gloire. La puissance ou la gloire de l'homme ne devaient avoir aucune valeur à ses yeux ; elles s'éloignent et comme l'ombre volage, comme l'écume sur les eaux, s'évanouissent au souffle du vent de la tentation ! Il ferait mieux de méditer dans la crainte ces paroles : « Les puissants subissent de puissants tourments » et « plus vous recevez, plus l'on exige de vous ». Lui qui avait à peine de quoi rendre personnellement compte à Dieu au Jour du Jugement, que ferait-il pour tant de milliers d'hommes formant le peuple qui lui avait été confié ? Il y avait plus de dangers à gouverner un peuple qu'à obéir. Lorsqu'on obéissait, on rendait compte à Dieu de ses seules actions personnelles mais lorsqu'on dirigeait, on était appelé à rendre des comptes pour les actions de tous ceux qui se trouvaient en son pouvoir. » Le roi, dans sa grande sagesse, réserva un accueil bienveillant à cette mise en garde, réjoui de voir Riquier lui dire ce qu'il pensait réellement en toute liberté et en toute confiance. Il demanda au prêtre du Christ de l'accompagner à un banquet. Ce dernier, fort de l'exemple du Christ qui, loin de repousser les banquets des gens du siècle, saisissait l'occasion de prêcher, accompagna le roi à sa table et, tout au long du jour et de la nuit, au milieu de l'allégresse du festin, servit à ses convives des mets salutaires : la Parole de Dieu. Sa constance morale, son assiduité à prêcher charmèrent le roi qui se mit à l'aimer de tout son cœur et à l'entourer d'honneurs. Ce jour-là, il lui fit don, sur sa cassette, d'argent destiné à doter la maison de Dieu de lampes. Riquier, pensait-il, l'avait illuminé de l'invisible lumière de la prédication ; la maison de Dieu brillerait, grâce à lui, d'un éclat visible. L'éclat fulgurant de la foi qu'il avait en lui devait être aussi fulgurant hors de lui, dans l'Église. Il se souvenait du précepte du Seigneur où il est dit : « Ainsi votre lumière doit-elle briller devant les hommes, afin qu'ils voient vos bonnes œuvres et glorifient votre Père qui est dans les cieux » et, de même, on trouve dans le psaume : « Par ta lumière nous verrons la lumière » ; il faut comprendre « par la lumière de la foi qui jette dans l'esprit un éclat fulgurant » brille hors de nous la lumière dont l'éclat se révèle dans les œuvres ».

tur : « Sic luceat lux vestra coram hominibus ut videant opera vestra bona et glorificent patrem vestrum qui in caelis est item in psalmo : « In lumine tuo videbimus lumen », id est in lumine fidei quod fulget in mente lumen foris scintillat quod splendescit in opere.

Autre exemple de discours ferme, celui que tient Willibrord au roi frison Radbod. Willibrord délivre un *kérygme*, sa foi en un Dieu unique, devant le roi d'une nation à convertir [35].

Vocabatur vero vir sanctus ad regem et multum ab eo increpatus, quare sua sacra violasset et iniuriam deo suo fecisset. Cui praeco veritatis constanti animo respondit : « Non est Deus, quem colis, sed diabolus, qui te pessimo errore, o rex, deceptum habet, ut animam tuam aeternis tradat flammis. Non est enim Deus nisi unus, qui creavit caelum et terram, mare et omnia, quae in eis sunt; quem qui vera fide colit, vitam habebit sempiternam. Cuius ego servus hodie tibi testificor, ut ab antiqui erroris vanitate, quam coluerunt patres tui, tandem aliquando resipiscas, et credens in unum Deum omnipotentem, dominum nostrum Iesum Christum, et vitae fonte baptizatus, abluas omnia peccata tua et, proiecta omni iniquitate et iniustitia, deinceps novus homo vivas in omni sobrietate, iustitia et sanctitate. Hoc faciens, cum Deo et sanctis eius gloriam possidebis sempiternam. Si vero me contemnis viam salutis tibi ostendentem, scito certissime, quod aeterna supplicia et infernales flammas tu cum diabolo, cui obtemperas sustinebis ». Ad haec rex miratus respondit : « Video te minas nostras non metuisse et verba tua esse sicut et opera ». Etsi noluisset veritatis praedicatori credere, tamen ad Pippinum ducem Francorum cum honore remisit eum.

La typologie prophétique, « clé littéraire » [36], nourrit l'écriture hagiographique. Les textes scripturaires exploités dans les *Vitae* permettent donc à Alcuin d'élaborer des figures archétypales du bon souverain, qu'il oppose à autant de figures royales exemplaires du mauvais gouvernant, Clovis, Dagobert et Pépin, figures reproduisant le seul modèle royal, aux yeux d'Alcuin, Ézéchias [37].

35. Cf. *Will.*, 11, p. 125-126 : « Le saint fut convoqué chez le roi qui l'accabla d'invectives, en lui demandant les raisons qui l'avaient poussé à violer son sanctuaire et offenser son dieu. Le héraut de la Vérité lui répondit avec fermeté : « L'objet de ton culte n'est pas Dieu mais le diable qui t'a trompé par une funeste illusion, roi, afin de livrer ton âme aux flammes éternelles. Car il n'y a qu'un seul Dieu, créateur du ciel, de la terre et de tout ce qui existe au ciel et sur terre. Qui voue un culte sincère et fidèle à Dieu aura la vie éternelle. Je suis son serviteur et si je porte aujourd'hui témoignage devant toi, c'est pour que tu finisses un jour par te repentir de la vaine croyance à laquelle tes pères ont voué un culte, que tu croies en un seul Dieu tout-puissant, Notre Seigneur Jésus-Christ, que tu soies baptisé à la source de vie et purifié de tous tes péchés, débarrassé de toute injustice et iniquité et que tu vives comme un homme nouveau dans une tempérance, une justice et une sainteté parfaites. Si tu agis de la sorte, tu auras en partage, avec Dieu et ses saints, la gloire éternelle. Mais si tu dédaignes la voie du salut que je te montre à présent, sache-le bien, vous endurerez, le diable auquel tu obéis et toi-même, des supplices éternels et les flammes de l'enfer ! » Le roi étonné lui répondit : « Tu n'as pas, je le vois, redouté nos menaces et tes propos sont à l'image de tes actes ! » Et malgré son refus de croire le prédicateur de la vérité, le roi le renvoya au duc des Francs, Pépin, en l'entourant de marques d'honneur ».

36. Cf. le titre de l'article de J. FONTAINE, *Une clé littéraire de la « Vita Martini » de Sulpice Sévère : la typologie prophétique*, cité en note. Cf. également le tome 3 du *Commentaire* de la *Vita Martini* de Sulpice Sévère, par J. FONTAINE, coll. Sources chrétiennes, nº 135, Paris, Cerf, 1969, en particulier p. 913-946, le chapitre intitulé *Le festin chez Maxime ou le prophète chez le roi.*

37. Cf. *Ved.*, 2, p. 417 ; à comparer avec 4 *Rois*, 19 (*Vulgate*) = 2 *Rois*, 19, 14-19 ; cf. aussi

Mais il est un autre élément pour définir la *potestas* : la typologie christique et infléchie, perceptible dans la *Vita Vedasti* à travers le récit de baptême, longuement développé, dans la réécriture alcuinienne, qui met au premier plan Clovis [38].

Le même traitement christique est réservé à Pépin : dans la *Vita Willibrordi*, il devient ouvrier de la moisson, au même titre que le saint, modelé comme lui par la typologie, christique ici : le vocabulaire de la moisson sert dans les *Vitae* à tisser des liens entre figures saintes et figures royales franques [39].

Inversement, pour définir le mauvais emploi de la *potestas*, le narrateur convoque les archétypes vétéro et néotestamentaires : lorsque Willibrord est appelé devant le frison Radbod ou le chef danois, plusieurs niveaux d'interprétation donnent son épaisseur au texte : le saint évolue dans une situation prophétique, à l'image des hommes du Dieu souverain adressés par Lui aux superbes, rois de ce monde; mais il trouve aussi dans le Christ présenté devant Pilate et Hérode une préfiguration de son personnage.

Ces épisodes sont enfin construits en contrepoint, car leur lecture ne peut se faire sans mettre en regard les épisodes concernant la Francie, où Willibrord reçoit le soutien des *potentes* Francs, Pépin et Charles Martel. La mention de l'apogée de la politique d'évangélisation en Francie, qui coïncide, pour le narrateur de la *Vita*, avec le règne de Charlemagne, permet de comprendre la portée ultime de la catégorisation typologique du roi dans cette hagiographie : il s'agit de décliner les vertus du roi idéal : acceptation de l'*auctoritas* des hommes de Dieu, souci de l'*opus euangelizandi* [40].

Est-ce dire qu'il y a contradiction interne chez Alcuin homme et auteur, tendances oscillant entre exaltation et abaissement de la *potestas* ?

En fait des éléments dans la correspondance semblent déjà indiquer que l'exaltation de la *potestas* de Charlemagne est étroitement dépendante d'une série de faits à l'époque même où l'auteur entreprend de composer les *Vitae*, entre 796 et 801, — les revers de fortune du pape Léon III — qui *abaissent* l'*auctoritas* pontificale et du même coup poussent Alcuin à

in *Ved.*, 4, p. 419, où Clovis est comparé au roi de Ninive, autre exemple de *pius princeps : Quale fuit tunc sanctis Dei gaudium, qualis in ecclesia Christi laetitia, cum viderent regem Ninneve ad praedicationem Ionae de solio maiestatis suae descendisse et in cinere sedisse penitentiae et sub pia Dei sacerdotis dextera suae excellentiae caput humiliare !* ». Cf. *Ép.*, 16, de 793, p. 42-44, ici p. 44 ; cf. *Ép.*, 21, p. 58-59, ici p. 59.

38. Cf. C. VEYRARD-COSME, *Typologie et hagiographie en prose carolingienne : mode de pensée et réécriture. Étude de la* Vita Willibrordi, *de la* Vita Vedasti *et de la* Vita Richarii *d'Alcuin*, in *Écriture et modes de pensée au Moyen Âge, VIII^e-XV^e siècles*, Études rassemblées par D. BOUTET et L. HARF-LANCNER, Paris, Presses de l'École Normale Supérieure, 1993, p. 157-186, ici p. 171.

39. Cf. à propos de *Jn.*, 4, 38 — *Ego misi vos metere quod vos non laborastis. Alii laboraverunt, et vos in eorum laborem introistis* —, in *Commentaria in S. Joannis evangelium*, in *P. L.*, 100, col. 733-1008, ici col. 799-800 : *Qui laboraverunt ? Ipse Abraham, Isaac, et Jacob. Legite labores illorum ; in omnibus eorum laboribus est prophetia Christi ; et ideo seminatores. Moyses et caeteri patriarchae, et omnes prophetae, quanta pertulerunt in illo frigore quando seminabant ? Ergo jam in Judaea messis parata erat.*

40. Cf. DEUG-SU I, *op. cit.*, p. 56-63. Cf. aussi le thème de la protection par Dieu du prince chrétien en hagiographie analysé par M. VAN UYTFANGHE dans *L'empreinte biblique sur la plus ancienne hagiographie occidentale*, in *Le Monde latin antique et la Bible*, coll. *Bible de tous les temps*, sous la direction de J. FONTAINE-Ch. PIETRI, Paris, Beauchesne, 1985, p. 565-611. DEUG-SU I, *op. cit.*, p. 86, à propos de la *saecularis potestas* comme support de la lampe symbolisant le saint ; cf. aussi p. 162 pour le modèle du roi idéal lu en *Rich.*, 11.

élargir le domaine d'action du souverain : l'attentat dont est victime le Pontife en 799 et les réactions des habitants de Rome convainquent Alcuin de la nécessité de confier à Charlemagne la chrétienté[41]. Deug-Su I, qui a travaillé sur ces deux notions de *potestas* et d'*auctoritas* dans les *Vitae* d'Alcuin et la production carolingienne, a montré comment, peu à peu, à la faveur d'éléments historiques, l'idée d'un charisme sacerdotal dévolu à Charles s'est imposée à Alcuin[42]. L'exaltation historique est donc conjoncturelle.

Ces données permettent, nous semble-t-il, de saisir les raisons qui poussent l'auteur à multiplier les destinataires de son œuvre hagiographique : conçue pour des communautés monastiques[43], l'œuvre est commanditée par des ecclésiastiques et des familiers de Charlemagne. Or notre auteur explicitement vise dans l'épître dédicatoire de sa *Vita Richarii*, qui date de l'époque du couronnement impérial, Charlemagne, et non l'abbé laïc Angilbert, destinataire officiel[44]. Faut-il alors lire ce texte comme un *Fürstenspiegel*, adressé au lendemain de l'élévation de Charlemagne à la dignité impériale ? La réécriture alcuinienne comme l'écriture mettent en lumière la piété royale qui donne à la *potestas* et à l'*auctoritas* d'œuvrer ensemble pour l'*opus Dei*. Ainsi la réflexion politique devient-elle porteuse d'une dimension eschatologique et emprunte-t-elle les chemins littéraires du genre hagiographique pour exercer sur la réalité historique une autorité que reflètent les mesures impériales. Parce qu'elles sont en tant que *Vitae* comme une exégèse des Écritures, les *Vies* s'inscrivent dans la lignée des ouvrages qui demandent à la Bible des éléments idéologiques propres à alimenter le portrait du prince chrétien idéal[45], au point que la question d'une influence de l'œuvre d'Alcuin sur les dix dernières années du règne de Charlemagne, à l'image de l'influence exercée par la pensée politique d'Isidore sur le royaume wisigothique, peut légitimement se poser.

Mais la présentation de figures de *potestas*, servantes du projet évangélisateur des héros saints, soucieuses de la dimension ministérielle et eschatologique de leur *potestas*, loin de prendre la forme d'un testament politique, pose le problème du statut de l'hagiographie alcuinienne : miroir des Princes ou histoire sainte des Francs ?

Les incidences d'un traitement hagiographique des figures royales montrent en effet que l'idéologie politique est absorbée et transfigurée par

41. *Ép.*, 178, p. 294-296 de 799, ici p. 294 : *Vestra clarissima potestas et sanctissima voluntas in hoc omni laboret studio, ut Christi nomen clarificetur et eius divina potestas per fortitudinis vestrae triumphos multis terrarum regnis innotescat (...) Parce populo tuo christiano, et ecclesias Christi defende, ut benedictio superni regis te fortem efficiat super paganos.*

42. Cf. DEUG-SU I, *op. cit.*, p. 80.

43. Cf. les adresses aux auditeurs/lecteurs dans les textes ; ainsi *Rich.*, 18, p. 401.

44. Fait remarqué par DEUG-SU I, *op. cit.*, p. 125 ; cf. la préface, in *P. L.*, 101, col. 681-683, ici col. 683 : (...) *et nisi propria decipior imperitia, veluti pretiosum aurum (obrizum) vestrae prudentissimae sapientiae, ad ornandum diadema Christianae philosophiae, fide humili devotissime commendamus. Et quia in vestri pectoris cubili gloriam Christi et sanctorum eius honorem regnare cognoscimus, hanc nostri tam beati opusculi praefationem vestrae in Domino beatae honorificentiae dedicamus.* L'adresse est également significative (col. 682) : *Domino semper venerabili semperque desiderabili, piissimo sanctae Ecclesiae tutori, gratia Dei semper Augusto Carolo, vestrae salutis perpes amicus Albinus.*

45. Cf. M. REYDELLET, *La Bible miroir des princes du IV^e^ au VII^e^ siècle*, in *Le Monde latin antique et la Bible*, sous la direction de J. FONTAINE-Ch. PIETRI, *Bible de tous les temps*, Paris, Beauchesne, 1985, p. 431-453.

l'espace littéraire hagiographique. La première manifestation en est la disparition pure et simple du pragmatisme politique des Francs, conscients que l'unité politique de leur royaume passe par une unité religieuse, dans la reconstruction alcuinienne.

Qui plus est, la constitution sur des bases vétérotestamentaires des personnages royaux des *Vitae* correspond, certes, à une particularité de l'univers franc[46] qui actualise des données propres à l'univers vétérotestamentaire mais n'est pas sans introduire une ambiguïté.

L'époque d'Alcuin vibre de la conquête religieuse, qu'il s'agisse de l'évangélisation des Saxons, d'ailleurs contestée dans sa violence par Alcuin, ou, au sein de l'Église, des affrontements théologiques d'Alcuin avec les tenants de l'adoptianisme. Et l'exaltation de la royauté franque, dès l'époque mérovingienne mais plus encore à l'époque contemporaine de la production des *Vitae* d'Alcuin, se fait en fonction de l'*Ancien Testament*[47]. Ces éléments, médités par un auteur comme Alcuin, tributaire de l'héritage insulaire en la matière[48], ne pouvaient qu'être amplifiés.

Mais ce mode de présentation, fondé sur la typologie, fait des figures royales des figures exemplaires et, dans la mesure où figures saintes et figures royales sont constituées selon le même procédé, introduit une ambiguïté, traduite par l'assimilation de la figure royale à la figure sainte.

Les figures royales sont soumises dans cette hagiographie alcuinienne à la même dilatation que connaissent les figures saintes : leur fonction d'*exempla* en fait les illustrations figées d'une perfection idéale, à l'instar des figures saintes qui proposent un idéal de sainteté, au point que l'on est en droit de se demander si l'œuvre ne propose pas une histoire sainte du peuple franc, actualisation ultime pour le narrateur du Peuple Élu[49].

Le *leit-motiv* des *Vitae* alcuiniennes chante la Francie, Terre Promise de l'évangélisation : Willibrord et Vaast, par les allusions et les citations, sont les nouveaux Moïse d'un peuple qui accepte la Nouvelle Alliance[50]. Le saint apparaît ainsi comme

> *totus in eius credens clementiam, qui de arida petra sitienti populo fontem aquae vivae produxit*[51]

Antitypes du guide des Hébreux au désert, Willibrord et Vaast sortent grandis de l'écriture alcuinienne, héros d'une épopée chrétienne.

46. Cf. J.-Ch. PICARD, *Le roi, la loi, la lettre*, in *Histoire de la France religieuse*, sous la direction de J. LE GOFF et R. REMOND, Paris, Seuil, 1988, p. 171-203, ici 177-179.

47. Cf. les ouvrages de P. RICHE, de R. FOLZ, de J. Ch. PICARD.

48. Cf. le *De Excidio Britanniae* de Gildas ; cf. le *Commentaire sur Samuel* de Bède le Vénérable.

49. Sur les Francs considérés comme peuple élu, cf. K. F. WERNER, *La place du VIII^e siècle dans l'évolution politique et institutionnelle de la Gaule franque*, in *Le septième siècle. Changements et continuités. Actes du Colloque bilatéral franco-britannique tenu au Warburg Institute les 8-9 juillet 1988*, sous la direction de J. FONTAINE et J. N. HILLGARTH, London, 1992, p. 173-206, ici p. 173-174 ; cf. aussi P. RICHE, *La Bible et la vie politique dans le haut Moyen Âge*, in *Le Moyen Âge et la Bible. Bible de tous les temps*, sous la direction de P. RICHE-G. LOBRICHON, Paris, Beauchesne, 1984, p. 385-400, ici p. 391-393.

50. Cf. *Will.*, 9, p. 124 : *ad electos a Deo populos regni Francorum revertere festinavit.*

51. Cf. *Ved.*, 5, p. 420 : « faisant entièrement confiance à la clémence de Celui qui, d'un rocher aride, fit jaillir une eau vive pour son peuple assoiffé ».

Le chapitre 9 de la *Vita Vedasti* s'appuie sur les psaumes 32 et 143, pour brosser la vie du peuple converti par Vaast en une évocation ignorée de l'*hypotexte*[52] qui est une glose du verset : *Beatum dixerunt populum, cui haec sunt : beatus populus cuius est dominus Deus eorum.*

> *Claruit ubique divinae cognitio legis, sanctissimum Christi nomen cunctorum audiebatur in ore. Floruit in moribus castissimae vitae honestas, ardebat in pectoribus singulorum caelestis patriae amor. Populus statutis diebus ad ecclesiam concurrebat ; festa cum magno gaudio nostri salvatoris oportunis celebrabantur diebus. Elimosinae circa domos uberrime pauperibus dispertiebantur. Verbum Dei cotidie per loca singula populis praedicabatur ; hymnicas laudes Deo horis canonicis clerus cantabat in ecclesiis. Beatum dixerunt populum, cui haec sunt : beatus populus cuius est dominus Deus eorum. Omnes enim in pulchritudine pacis quiescebant, in agnitione veritatis gaudebant, in sanctitate christianae relegionis laetati sunt.*

Le *paragraphe-résumé* a valeur programmatique pour le royaume franc tout en se donnant comme la célébration d'un passé glorieux, celui du règne de Clovis, perceptible à travers l'emploi de l'imparfait : mémoire du passé, évocation de l'avenir, la narration se sert donc du mode de pensée typologique pour donner à l'histoire franque l'allure d'une histoire sainte. Les conquérants francs deviennent par la force d'un vocabulaire guerrier étroitement lié à celui de la foi chrétienne les champions du seul Dieu[53].

Dès lors, la question du partage des pouvoirs entre *potestas* et *auctoritas* trouve sa résolution : à Charlemagne, souverain franc engagé dans un combat pour l'expansion du christianisme, de lire dans les choix des rois attachés au paganisme le *type* de l'action du mauvais prince, dans la collaboration d'un Clovis, d'un Dagobert, d'un Pépin et d'un Charles Martel le *type* de son propre personnage[54]. Destinée à un souverain comme Charlemagne, soucieux de la postérité des Pippinides, conscient du rôle de la *memoria* comme le montre bien le prologue du *Codex Carolinus*[55], la transfiguration des figures franques par l'hagiographe ne peut qu'être signifiante.

52. Cf. *Ved.*, 9, p. 423 : « La connaissance de la loi brillait partout ; le nom très saint du Christ était sur toutes les lèvres, on voyait s'épanouir la beauté morale d'une vie chaste dans les mœurs de chacun et chacun portait en son cœur un amour fervent à la patrie céleste. Aux jours fixés, on voyait la foule accourir à l'église, on célébrait fort joyeusement les grandes fêtes de Notre Seigneur et les gens distribuaient autour d'eux sans compter de l'argent aux pauvres. Les habitants de chaque quartier entendaient chaque jour quelqu'un leur prêcher la Parole de Dieu. Aux heures canoniques les clercs chantaient dans les églises des hymnes à la louange de Dieu ; « Heureux, dit-on, le peuple pour lequel il en est ainsi ! heureux le peuple dont le Seigneur est le Dieu ! » Tous vivaient dans une paix et une tranquillité admirables, joyeux de connaître la Vérité et pleins d'allégresse dans la sainte foi chrétienne ».

53. Cf. *pugnare, vincere, bellum, hostis, manus, triumphus, victor, victoria* en *Ved.*, 1 et 2 ; *triumphis* et *victor* en *Will.*, 23.

54. Cf. aussi DEUG-SU I, *op. cit.*, p. 45-46 mentionnant Pépin en tant que « figura di Carlo ».

55. Cf. *Codex Carolinus*, 15, p. 476 : *Carolus excellentissimus et a Deo electus rex Francorum et Langobardorum ac patricios Romanorum, anno felicissimo regni ipsius XXIII, divino nutu inspiratus, sicut ante omnes qui ante eum fuerunt sapientia et prudentia eminet, ita in hoc opere utilissimum sui operis instruxit ingenium, ut universas epistolas, quae tempore bonae memoriae Domni Caroli avi sui nec non et gloriosi genitoris sui Pippini suisque temporibus de summa sede apostolica beati Petri apostolorum principis (...) ad eos directae esse noscuntur (...).*

Mais l'insertion dans la narration du personnage de Charlemagne entraîne la réintégration dans le champ scripturaire d'une figure de *potestas* historiquement dilatée. Le *rex et sacerdos* de l'Histoire se voit tendre par un clerc un Miroir réfléchissant ce que l'élaboration d'un *imperium* occidental masquait : les *regna* d'ici-bas, matière de l'Église, doivent renfermer en leur sein *potestas* et *auctoritas*, unies pour défendre un seul objectif, la fusion du *praeesse* et du *prodesse*.

L'œuvre hagiographique d'Alcuin, fruit d'une méditation sur la *potestas* dans ses rapports avec l'*auctoritas*, nourrie par une expérience individuelle, donne aux Francs moins un panégyrique qu'un ensemble exemplaire de figures royales traitées comme les figures saintes.

L'histoire accède par ce biais à l'anhistorique, en subissant une dilatation qui aboutit à un paradoxe : les figures historiques, supports d'une réflexion sur la *potestas* sont engagées dans l'anhistorique, seul moyen peut-être de résoudre la dualité *potestas-auctoritas* et d'atteindre l'unité. Ainsi voit-on se modifier la notion de célébration du pouvoir franc à laquelle on ne peut réduire la portée des *Vitae*. Dans un contexte de production tourné vers la Bible pour célébrer les Francs, un auteur carolingien en vient à conclure que l'exaltation n'a de sens que dans une perspective eschatologique. Si bien que la progression dessine une spirale : partie de la Bible pour exalter la *potestas*, l'*auctoritas* que représente le clerc Alcuin retourne à la Bible dans laquelle elle fond la *potestas*, après avoir fait l'expérience d'une fusion en la personne de Charlemagne et de ses limites. Alors, que penser des textes hagiographiques d'Alcuin en lesquels la réflexion sur la *potestas* trouve son achèvement ? Miroir des Princes, miroir des clercs ? Il semble plutôt que ces textes se fassent Miroir du seul *regnum*, l'Église, corps du Christ seul roi et prêtre éternel, dans laquelle se manifestent et se perpétuent Sa royauté et Son sacerdoce.